



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Bernard LEJEUNE, représentant légalement le SPW-MI - Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs - Direction des Barrages-réservoirs, ayant son siège social Avenue Peltzer 74 à 4800 Verviers.

Le terrain concerné est situé Route de la Gilleppe, 196 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section A n°1118/10A.

Le projet est de type : la construction d'un volume secondaire à la Centrale.

Avis obligatoire, enquête publique en vertu des articles D.IV.11 et D.IV.13 du CoDT : dérogation au plan de secteur, actes et travaux non conformes en zone d'espaces verts - dérogation au GRU pour le motif suivant : dérogation au Règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite pour ce qui suit: espace comprenant les bureaux et la salle de réunion non accessible.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- Le jeudi **11/06/2026** de 17h à 20h00 ;

L'enquête publique est ouverte le 08 juin 2026 et clôturée le 22 juin 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC20260043/5417/2026**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.


La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **22 juin 2026** de 14h00 à 14h30 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 18/05/2026


Par le Collège communal,

La Directrice générale,


B. ROYEN



La Bourgmestre,


V. VANDEBERG